

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-EPR-une-menace-pour-nos-biens-communs>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > De nouveaux réacteurs ? C'est NON ! > En savoir plus > **Les EPR, une menace pour nos biens communs**

---

5 mai 2021

## Les EPR, une menace pour nos biens communs

**L'eau, l'air, la terre, la biodiversité, un climat pas trop dégradé... Toutes ces ressources naturelles nécessaires à la vie sont des biens communs, et sont actuellement menacées par notre mode de vie.**

**Les défenseurs du nucléaire présentent fréquemment cette technologie comme "propre" et écologique au prétexte qu'elle émettrait peu de CO2. Pourtant, construire de nouveaux réacteurs n'est pas la réponse au changement climatique et ferait peser une pression supplémentaire sur nos biens communs. Voici quelques exemples :**



## **Le nucléaire accapare et pollue les eaux**

---

L'industrie nucléaire est l'un des plus gros consommateurs d'eau en France après l'agriculture. Pour assurer le refroidissement du combustible, toutes les centrales doivent prélever de l'eau dans les cours d'eau ou dans la mer.

Certains modèles de réacteurs, dits à circuit "ouvert" (implantés généralement au bord de la mer ou sur des fleuves à fort débit) prélèvent près de 50 m<sup>3</sup> d'eau par seconde. Toute cette eau est ensuite rejetée, mais à une température bien plus élevée. Dotés de tours de refroidissement, les autres modèles de réacteurs, fonctionnant en circuit "fermé", sont moins consommateurs (2 à 3 m<sup>3</sup> par seconde). En revanche, ils ne restituent pas toute l'eau et en évaporent une partie. Cette vapeur rejoint ensuite le cycle de l'eau, mais dans l'immédiat, ces quantités d'eau ne sont plus disponibles pour d'autres usages, que ce soit pour l'agriculture, la baignade... ou tout simplement pour la vie des écosystèmes aquatiques.

Par ailleurs, l'eau rejetée dans les cours d'eau ou dans la mer est plus chaude de plusieurs degrés

(pour les réacteurs à circuit ouvert, cela peut représenter 10°C de plus !). Cette pollution thermique n'est pas sans incidence sur les milieux aquatiques, certaines espèces ne pouvant survivre au-delà d'une certaine température. La réglementation impose d'ailleurs l'arrêt ou la réduction de puissance lorsque la température des cours d'eau devient trop élevée.

Implanter de nouveaux réacteurs sur le Rhône, comme le souhaite EDF, signifierait poursuivre ces prélèvements d'eau, continuer à réchauffer le fleuve... et sans doute se retrouver avec des installations condamnées à s'arrêter en cas de canicule prolongée.

(Pour en savoir plus, lire notre article ["Sécheresse et canicule : le nucléaire fait souffrir les cours d'eau"](#))

En outre, les centrales nucléaires sont autorisées à rejeter dans l'eau de très importantes quantités de substances radioactives (tritium, carbone 14...). Comme l'a montré une [campagne de mesure effectuée en 2019](#), ces rejets radioactifs se retrouvent dans l'eau potable de plusieurs communes.

À cela, il faut ajouter les rejets chimiques : bore, hydrazine, phosphate, détergents, chlore, ammonium, nitrates, sulfates, sodium, métaux (zinc, cuivre...). À titre d'exemple, pour la centrale nucléaire de Belleville (Cher), [selon l'Autorité environnementale](#), *"les rejets chimiques sur une année sont importants, qu'il s'agisse des rejets azotés (240 tonnes d'azote pouvant générer 1100 tonnes de nitrates), des métaux toxiques (16 tonnes de cuivre), des organochlorés et des autres substances dangereuses, parfois cancérigènes (nitroso-morpholine). Le rejet de chlore et de chloramine en présence de matière organique et d'azote peut en outre générer de nouveaux polluants après rejet."* Notons également que la consommation - et donc les rejets - de produits chimiques augmente en cas de fortes chaleurs pour faire face à la prolifération d'algues et de bactéries.

Mais pire encore sont les rejets de l'usine Orano de La Hague, où est "retraité" le combustible nucléaire irradié pour la production de plutonium. Cette usine est autorisée à rejeter [500 fois autant de tritium liquide qu'un réacteur nucléaire](#) et contribue à près de la moitié de l'impact radiologique de toutes les installations nucléaires européennes. Chaque mois, elle rejette dans l'Atlantique Nord l'équivalent de l'ensemble de l'eau radioactive stockée sur le site de la centrale accidentée de Fukushima, ainsi que d'importantes quantités de substances chimiques. Ces substances radioactives, emportées par un fort courant, se retrouvent jusque sur les côtes norvégiennes.



*Carte réalisée par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire modélisant les rejets de tritium en mer des installations nucléaires françaises*

Les activités de cette usine sont indispensables à la fabrication de combustible MOX, à base d'uranium appauvri et de plutonium. Celui-ci est déjà utilisé dans 22 réacteurs et un accroissement de son utilisation est prévu. Les nouveaux réacteurs EPR envisagés par EDF seraient alimentés en partie par ce combustible. Leur construction signifierait donc le maintien de cette filière du "retraitement" et de ses pollutions.

## **Le nucléaire accapare la terre et pollue le sol et le sous-sol**

Depuis quelques années, EDF a multiplié les achats de terres agricoles autour des sites nucléaires [1] pour permettre la construction d'éventuels nouveaux réacteurs : 336 hectares autour de la centrale du Bugey, 135 hectares près du Tricastin... Ce sont autant de terrains qui sont soustraits à l'agriculture, alors que les jeunes agriculteurs sont confrontés à de réelles difficultés pour s'installer.

**Même en fonctionnement « normal », le nucléaire va de pair avec une pollution constante et durable des sols.** La France a compté 250 mines d'uranium, réparties sur 27 départements. Si la dernière a fermé en 2001 (depuis lors, nous ne pouvons nous prévaloir d'aucune "indépendance énergétique" grâce au nucléaire puisque tout l'uranium est importé !), [la pollution n'a pas disparu pour autant](#) : terrains contaminés par des stériles radioactifs, sites souillés par des rejets radioactifs des anciennes mines et non dépollués alors qu'ils sont situés sur le bassin versant de réserves d'eau potable...

Désormais, c'est à l'étranger que nous exportons cette pollution. À Arlit, au Niger, d'où provient une partie de l'uranium utilisé dans nos centrales, [les mines d'uranium ont déjà pollué les sols, les eaux souterraines, dispersé des poussières radioactives sur des centrales de kilomètres...](#) Au Kazakhstan,

d'où provient désormais la majorité de l'uranium que nous utilisons, Orano utilise une technique proche de la fracturation hydraulique en injectant des solvants dans le sol : pollution chimique et radioactive ! Aussi implantée au Canada, l'entreprise a lorgné sur d'autres territoires, comme le Groenland ou la Mongolie. L'extraction "propre" de l'uranium n'existe pas, et les mines d'uranium n'ont pas seulement un impact environnemental. Au niveau mondial, une bonne partie se situent sur les territoires ancestraux de peuples autochtones (Amérindiens en Amérique du Nord, Aborigènes d'Australie, Touaregs du Niger...).

La pollution du sol par le nucléaire ne s'arrête pas là. Les autorités françaises ont l'intention **d'enfouir les déchets produits par l'industrie nucléaire à 500 m sous terre** dans le sous-sol argileux de Bure, dans la Meuse. La radioactivité ne pourra pas rester indéfiniment confinée et [à moyen terme, elle se diffusera dans la roche et les eaux souterraines.](#)

Enfin, n'écartons pas la **pollution des sols en cas d'accident**. Suite à l'accident de Tchernobyl, les retombées radioactives se sont étendues à presque toute l'Europe et une partie de la Russie. Près de la centrale, un territoire de la superficie du Luxembourg est désormais interdit et les activités agricoles n'y sont plus possibles. Des zones très vastes, sur lesquelles vivent plus de 4 millions de personnes, sont toujours fortement contaminées. Même en France, certains territoires (dans les Alpes, en Alsace, en Corse...) portent encore la trace de cette pollution. Le césium 137, principal radioélément rejeté lors de l'accident, ne disparaîtra pas avant plusieurs siècles.

En France, un accident majeur aurait des conséquences désastreuses. Selon une [simulation réalisée par l'institut suisse Biosphère](#), selon les conditions météorologiques, une telle catastrophe survenant à la centrale nucléaire du Bugey pourrait s'étendre tout le long de la vallée du Rhône, balayer la moitié de la France ou encore toucher les côtes du Maghreb. Plusieurs dizaines de milliers de km<sup>2</sup> de terres agricoles seraient condamnées.

---

## Notes

[1] Plus d'informations [dans cet article](#)